

Opération de Développement rural de GEMBLoux - Rapport annuel 2017

1. SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Priorité 1 du LOT 1	N°A1	Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village	1.045.000 €	Développement rural
Priorité 3 du LOT 1	N°B1 - Phase 1	Acquisition d'une parcelle dans le cadre du projet d'aménagement d'un Coeur de village multifonctionnel à Ernage	45.000 €	Développement rural
Priorité 2 du LOT 1	N°B3 - Phase 1	Acquisition d'un hangar en vue de l'aménagement d'un Coeur de village à Isnes	186.000 €	Développement rural
Priorité 11 du LOT 1	N°F1	Expertise en appui à une étude de recherche et de faisabilité d'un local pour les jeunes à usage multifonctionnel	- Cette étude a été élaborée, à titre bénévole, par la Commission Consultative de la Jeunesse - Etude réalisée sur une période de 4 ans (2 mandats de ses membres) - La conclusion de l'étude a permis d'identifier un espace rue V. Debecker (zone communautaire au plan de secteur) en vue d'implanter une future salle communautaire (projet en cours)	
Priorité 3 du LOT 1	N°B1 - Phase 2	Aménagement d'un cœur de village à Ernage	605.000 €	Développement rural / Infrasports (sports de rue)
Priorité 7 du LOT 1	N°B6	Aménagement d'un espace de convivialité à Grand-Manil nord	90.000 €	Développement rural
Priorité 10 du LOT 1	N°C1 – Phase 1	Réserve didactique : centre d'interprétation des technologies d'énergie environnementales – Moulin de l'Escaille	55.000 €	Développement rural

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% - Conventions signées	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Priorité 8 du LOT 1	Projet N°E2	Réalisation d'une liaison entre Corroy-Le-Château et Gembloux	220.000 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux ont débuté en septembre 2013 - Réception provisoire du chantier prévue en janvier 2018
Priorité 2 du LOT1	Projet N°B3 – Phase 2	Aménagement d'un cœur de village aux Isnes	Convention 2010 portant le montant total à 500.000 € Avenant 2012 à la convention portant le montant total à 675.895 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution du marché à l'entreprise Frateur de Bossière en février 2015 - Approbation du Ministre du DR sur l'attribution en mai 2015 - Début des travaux en novembre 2015 pour la 1^{ère} phase (démolition du hangar), - Travaux mis en stand-by, attente fin des travaux d'agrandissement de l'école des ISNES - Inauguration de l'école en février 2017 - La seconde phase des travaux prévue mi-février 2018
Priorité 4 du LOT1	Projet N°B2	Aménagement de l'espace Costy à Mazy	Convention 2010 portant le montant total à 600.000 € Avenant 2015 à la convention portant le montant total à 1.040.315, 93 €	Développement rural /Infrasports	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution du marché à TE. DE. Route de Grez-Doiceau le 22 décembre 2016 - Attribution approuvée par le Ministre du Développement rural le 29 mars 2017 - Introduction d'un nouveau permis d'urbanisme (car le 1^{er} était périmé) - Le chantier a débuté le 16 octobre 2017

Priorité 5 du LOT1	Projet N°B4	Aménagement du cœur de village à Bossière	Convention 2010 portant le montant total à 300.000 € Avenant 2012 à la convention portant le montant total à 508.896, 13 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Début des travaux en avril 2016 - Fin des travaux début février 2017 - Place inaugurée en mai 2017
Projet repris initialement en LOT 2 monté en LOT1 avec accord de la CLDR de mars 2010	Projet N°G3	Construction d'une salle polyvalente	Convention 2010 portant le montant total à 560.000 € Avenant 2012 à la convention portant le montant total à 706.233, 67 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Fin des travaux en août 2016 - Inaugurée en septembre 2016
Priorité 9 du LOT 1	Projet N°E1	Réalisation d'une liaison entre Loncée et Gembloux (« Peau de chien »)- « Chemin des sorcières »- Chemin du Zémont ») – Environ 3.270m	Convention 2014 portant le montant total à 981.928, 70 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Convention-exécution signée par le Ministre du DR le 22/12/2014 - Approbation de l'avant-projet par la CLDR en mars 2015 et par le Collège communal en avril 2015 - Approbation de l'avant-projet par la DGO3 en août 2017 - Dossier projet en cours de réalisation
Priorité 6 du LOT 1	Projet N°B5	Aménagement et liaison entre les deux centres de vie villageoise à Beuzet	Convention 2015 portant le montant total à 252.4698, 24 €	Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Convention-exécution signée par le Ministre en juillet 2015 - Le marché public de désignation d'un BE est prévue au 1^{er} semestre 2018

3. Tableau des projets en attente – Plus d'objet

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet

4. Tableau du projet abandonné - mis de côté

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
Priorité 12 du LOT1	Projet N°D1	Réaliser un diagnostic sur la dynamique commerciale de l'entité	30.000 € suivant l'estimation reprise dans le PCDR approuvé en 2005	Développement rural	Réorientation de cette étude, voir le point 5 relatif aux initiatives nouvelles Le 26 décembre 2013
Priorité 10 du LOT 1 => Nécessité d'une part, que le projet soit clairement redéfini et estimé et d'autre part, que ce projet soit subordonné à l'approbation de la CLDR => Le porteur du projet a redéfini les grands axes du projet	Projet n°C1	Valorisation du patrimoine naturel : Réserve didactique : Centre d'interprétation des techniques d'énergie environnementale - Moulin de l'Escaille – Phase étude de faisabilité			Au moment de l'introduction d'une demande de convention-exécution en 2012, il a été précisé par la DGO3 que le DR ne pouvait subsidier ce type d'étude de faisabilité qui s'apparente à une étude stratégique. Il faut en effet, pour que cela soit éligible en DR que l'étude soit liée à un projet concret et précis. De plus, la situation juridique du site est un élément complexe qu'il serait bon de clarifier (terrains appartenant à Natagora) => Montant non retenu aux propositions budgétaires 2018

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
Gembloux et ses villages - Accroître le potentiel cyclable de l'entité (population jeune en demande)	Communes pilotes Wallonie cyclable	425.552 € (dont 98.204 € de quote-part communale) par an pendant 5 ans	DGO1 – Direction des voies lentes	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité du réseau de voies lentes déjà existant - Amélioration de la cyclabilité des villages - Amélioration des connexions entre les villages et les villages et Gembloux centre
Beuzet – Rénovation d'un lieu de rencontre intergénérationnel	Réaménagement d'une aire de rencontre intergénérationnelle afin d'y accueillir des activités de plein air pour tous	Environ 100.000€	Fonds communaux	<ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation de cet espace permet de redéfinir un second espace « place de village » davantage dédié aux rencontres intergénérationnelles par le biais d'activités ludiques de plein air et contribue à diminuer le sentiment d'insécurité aux abords de l'installation sportive du village - Site réaménagé qui donne toute sa justification à la mise en oeuvre de la convention-exécution 2015 relative à l'aménagement et la liaison entre les deux centres de vie villageoise (projet n°B5)

<p>Gembloux – Accroître le potentiel nature de la réserve de l'Escaille</p>	<p>Aménagement d'un verger haute-tige 100% bio, implantation de bandes fleuries et d'une grand haie libre et mise en place de ruches</p>	<p>Environ 5000 € pour la plantation de hautes-tiges, hôtel à insectes, clôture, bande fleurie</p> <p>Environ 6000 € pour les ruches</p>	<p>Projet alliant diverses sources de financement : PCDR, PCDN, Commune Maya, intervention financière de la régionale Natagora hesbaye Ouest, Crowdfunding via kisskissbankbank</p>	<p>Développement naturel et didactique progressif de la Réserve de l'Escaille en vue d'en faire un centre didactique et éducatif de démonstration des techniques alternatives de gestion de l'environnement</p>
<p>Gembloux – Accroître l'attractivité du centre-ville et ses commerces et développement harmonieux du commerce hors du centre-ville (lien avec le projet n°12 du lot 1 du PCDR)</p>	<p>Dynamisation commerciale et de convivialité du centre-ville</p>	<p>25.000 € pour 3 ans</p>	<p>Fonds communaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Collège communal a désigné le Bureau de conseils en dynamique commerciale Augéo - Un service de dynamique urbaine a été créé en octobre 2014, composé d'un Conseiller en Rénovation urbaine et d'un animateur urbain - Un projet axé sur la convivialité de la rue Notre-Dame a vu le jour en juillet 2015 - Un projet Créashop a été mis sur pied - Nouvelles initiatives conviviales ont vu le jour (les Hivernales (marché de Noël et patinoire), « Transats in the parc » (transats disponibles dans le parc d'Epinal, ...), Cin'in de park, Carnaval, ...

2. TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2005 N° de visa : 05/46959 Avenant 2007 N° de visa : 07/45293	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹	Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village	Offrir aux associations locales un lieu de rencontre et de convivialité	836.000 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				27/04/2006
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				02/08/2006
Approbation du projet par le Ministre				13/11/2006
Adjudication :				19/09/2006
Décision d'attribution du marché				07/06/2007
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				11/09/2007
Début des travaux				21/01/2008
Réception provisoire				25/02/2009
Décompte final				29/07/2009
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				1.045.000 €
Montant du subside développement rural				836.000 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				1.170.759, 74 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2006 N° de visa : 06/41859	PCDR classique PwDR 2007-2008 ²	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 1 : acquisition d'une parcelle	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise ernageoise	36.000 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		45.000 €
		Montant du subside développement rural		36.000€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

² [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2007 N° de visa : 07/48649	PCDR classique PwDR 2007-2008 ³	Aménagement d'un cœur de village à Isnes - Phase 1: acquisition d'un entrepôt	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise isnoise	148.800 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			186.000 €	
Montant du subside développement rural			148.800 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

³ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2008-a N° de visa : 08/48180	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁴	Aménagement d'un espace de convivialité à Grand-Manil nord	Offrir un lieu de détente et de convivialité aux habitants du quartier	72.000 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			En régie	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			26/02/2009	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			18/03/2009	
Approbation du projet par l'A.C.			01/04/2009	
Approbation du projet par le Ministre			25/11/2009	
Adjudication :			12/02/2010	
Décision d'attribution du marché			15/04/2010	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			04/10/2010	
Début des travaux			17/01/2011	
Réception provisoire			11/04/2012	
Décompte final			12/04/2012	
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			90.000€	
Montant du subside développement rural			66.802, 11	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			68.400,65 € TVAC Décompte final	

⁴ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
2008-b N° de visa : 08/48179	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁵	Liaison entre Corroy-Le-Château et Gembloux	Permettre aux habitants de Corroy de rejoindre de manière sécurisée Grand-Manil et Gembloux via un itinéraire de voie lente	176.000 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			En régie	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			26/02/2009	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			18/03/2009	
Approbation du projet par l'A.C.			06/05/2009	
Approbation du projet par le Ministre			22/06/2009	
Adjudication :			18/11/2009	
Décision d'attribution du marché			10/12/2009	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			14/04/2010	
Début des travaux			16/09/2013	
Réception provisoire			06/02/2018	
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			220.000 €	
Montant du subsidé développement rural			176.000 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

⁵ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2008-c N° de visa : 08/48604	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁶	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 2 : exécution des travaux	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise ernageoise	312.000 € (+ 215.000 € relevant d'Infrasport)
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			23/08/2007	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			06/03/2008	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			18/03/2009	
Approbation du projet par l'A.C.			06/05/2009	
Approbation du projet par le Ministre			26/08/2009	
Adjudication :			02/12/2009	
Décision d'attribution du marché			11/03/2010	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			31/05/2010	
Début des travaux			27/09/2010	
Réception provisoire				
Décompte final			07/11/2012	
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			605.000 €	
Montant du subside développement rural			282.610, 48 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			488.553,66 € TVAC	
			Décompte final	

⁶ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-a N° de visa : 10/36704	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁷	Aménagement d'un cœur de village aux ISNES – Phase 2	Offrir un espace place central à la vie villageoise	387.947, 50 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			05/05/2011	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			22/12/2011	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			31/01/2013	
Approbation du projet par l'A.C.			06/11/2013	
Approbation du projet par le Ministre			04/09/2014	
Adjudication :			06/11/2014	
Décision d'attribution du marché			26/02/2015	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			20/05/2015	
Début des travaux			02/11/2015 (travaux statés)	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			675.895, 00 €	
Montant du subside développement rural			387.947, 50 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-b N° de visa : 10/36705	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁸	Gembloux : valorisation d'un espace didactique à la réserve naturelle de l'Escaille – Phase 1 : acquisition d'une parcelle	- Conserver et mettre en valeur des éléments du patrimoine culturel et historique - Créer des lieux didactiques de rencontre, de socialisation, de sensibilisation sur le caractère naturel de la commune	44.000 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			55.000 €	
Montant du subside développement rural			44.000 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

⁸ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2010-c N° de visa : 10/36757	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁹	Aménagement de l'espace Costy à MAZY	Restructuration d'un espace de rencontre afin d'en améliorer sa convivialité intergénérationnelle	244.036, 39 € (+ 635.160 € Infrasport)
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		05/05/2011
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		10/11/2011
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		16/05/2012
		Approbation du projet par l'A.C.		31/07/2013
		Approbation du projet par le Ministre		11/07/2014
		Adjudication :		22/12/2016
		Décision d'attribution du marché		22/12/2016
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		29/03/2017
		Début des travaux		16/10/2018
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		1.040.315, 93 € (dont subside Infrasport : 635.160 €)
		Montant du subsid développement rural		244.036, 39 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2010-c N° de visa : 10/36706	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹⁰	Aménagement de la place de BOSSIERE	Restructurer le lieu central du village	284.448, 06 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		05/05/2011
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		22/12/2011
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		21/01/2013
		Approbation du projet par l'A.C.		06/11/2013
		Approbation du projet par le Ministre		04/09/2014
		Adjudication :		06/11/2014
		Décision d'attribution du marché		26/02/2015
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		29/05/2015
		Début des travaux		04/04/2016
		Réception provisoire		15/02/2017
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		508.896, 13 €
		Montant du subsidy développement rural		277.146, 84 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

¹⁰ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2010-e N° de visa : 10/41053	PCDR classique PwDR 2007-2008¹¹	Construction d'une salle polyvalente à GEMBOUX	Offrir une infrastructure adéquate pour l'organisation d'animations pour les jeunes et les associations	521.116, 83 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			31/03/2011	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			15/12/2011	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			31/01/2013	
Approbation du projet par l'A.C.			02/10/2013	
Approbation du projet par le Ministre			27/03/2014	
Adjudication :			30/12/2014	
Décision d'attribution du marché			13/04/2015	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			23/03/2015	
Début des travaux			31/08/2015	
Réception provisoire			06/07/2016	
Décompte final			22/12/2016	
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			706.233, 67 €	
Montant du subsidy développement rural			521.116, 43 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2014 N° de visa : 14/22980	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹²	Aménagement d'une liaison lente entre Loncée et Gembloux	Permettre aux habitants de Loncée de rejoindre de manière sécurisée Gembloux via un itinéraire de voie lente	581.982, 70 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			En régie	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			09/04/2015	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			08/08/2017	
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			863.965, 40 €	
Montant du subsid développement rural			581.982, 70 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2015 N° de visa :	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹³	Aménagement et liaison entre les deux centres de vie villageoise à Beuzet	Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagements et en améliorant l'accessibilité piétonne du lieu	151.480, 94 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				252.468, 24 €
Montant du subside développement rural				151.480, 94 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

3. TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2005 N° de visa : 05/46959	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing-out objectif 1 2000-2006	Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village	Offrir aux associations locales et supra-locales un lieu de rencontre et de convivialité	1.170.759,74 €	29/07/2009
Avenant 2007 N° de visa : 07/45293	PwDR 2007-2008¹⁴				

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁵ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		

¹⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁵ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>Une convention de gestion et d'occupation de la maison de village a été signée en février 2010 entre la Ville et l'ASBL « Espace Grand-Leez » laquelle regroupe une diversité d'associations locales. Par cette convention, la Ville met, à titre gratuit, la maison de village à disposition de l'ASBL qui en contrepartie prend en charge les frais de consommations électriques, en eau, en raccordement téléphonique, les assurances diverses, la taxe sur les déchets, les prestations et fournitures d'entretien, la gestion administrative et toutes autres charges relevant d'une charge de type locatif. Ces coûts étant répartis sur les coûts d'occupation des locaux et l'entretien des communs étant à charge de la Ville.</p> <p>L'objectif prioritaire de « Espace Grand-Leez », association de fait depuis juillet 2000 devenue ASBL depuis en avril 2004, fut dès le départ de redonner vie à l'ancienne ancienne maison communale afin d'offrir au village de nouveaux locaux de rencontre et d'activités collectives. Ainsi, l'Art 3 des statuts de l'ASBL précise « L'association se fixe comme mission prioritaire de doter la communauté locale de locaux de rencontre et d'activités collectives, (...) d'obtenir la réaffectation de l'ancienne maison communale, ainsi que de participer à la gestion ultérieure des lieux »</p> <p>Ce premier objectif, important s'il en est, n'était pas le seul. L'association s'est donné aussi pour but plus général de promouvoir et soutenir l'animation au sens large et toute initiative visant à améliorer le cadre de vie et la rencontre entre habitants de différentes tranches d'âge, entre anciens et nouveaux habitants à Grand-Leez et d'ailleurs.</p> <p>Les activités proposées sont donc d'ordre social, culturel, sportif ou d'intérêt général.</p>

¹⁶ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

Mis en forme

Mis en forme

	<p>Le bâtiment est composé de salles de différentes dimensions, permettant d'occuper des espaces variés en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rez-de-chaussée : une salle de 70 m² avec bar ; - 1er étage : une salle modulable de 130 m² de même qu'une cuisine dotée d'un équipement de base et d'une arrière cuisine. Un local de 15 m² est également disponible à cet étage ; - 2d étage : une salle de 70 m² située à l'arrière du bâtiment (derrière le local du Club des Jeunes) ; - 3ème étage : deux petites salles de 35 et 25 m². <p>L'accès au bâtiment et les sanitaires sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite et les salles des 2 premiers étages sont desservies par un ascenseur.</p> <p>Des sanitaires sont accessibles à chaque étage.</p>					
Impact des activités sur l'emploi	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>					

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
------------------------	-------------------	--------------------	--------------------	----------------

	(biffer les mentions inutiles)			Montant	Date approbation
04/04/2006 N° de visa : 06/41859	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ¹⁷	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 1 : acquisition d'une parcelle	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie ernageoise		

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁸ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

¹⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁸ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur l'emploi	

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
------------------------	-------------------	--------------------	--------------------	----------------

¹⁹ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : *type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...*

Maisons de village : *nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...*

Maison multiservices : *nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité : *lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)*

Mis en forme

Mis en forme

	(biffer les mentions inutiles)			Montant	Date approbation
27/12/2007	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²⁰	Aménagement d'un cœur de village à Isnes - Phase 1 : acquisition d'un entrepôt	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise isnoise		
N° de visa : 07/48649					

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué²¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

²⁰ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

²¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur l'emploi	

22. A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : *type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...*

Maisons de village : *nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...*

Maison multiservices : *nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité : *lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)*

Mis en forme

Mis en forme

4. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
26/06/2003	26/06/2003	Nouvelle ODR en cours d'élaboration donc nouvelle CLDR : Conseil communal du 01/02/2017	01/02/2017
Date des réunions durant l'année écoulée	20/02/2017 - Installation de la nouvelle CLDR	Présents	46 participants (4 excusés)
	18/03/2017 - Visite d'autres communes en DR		15 participants (13 excusés)
	27/03/2017 - Séance plénière		36 participants (11 excusés)
	24/04/2017 - Séance plénière		39 participants (13 excusés)
	22/05/2017 - Séance plénière		29 participants (12 excusés)
	12/06/2017 - Séance plénière		33 participants (15 excusés)
	26/09/2017 - Séance plénière		35 participants (13 excusés)
	12 et 23/10/2017 - GT de la CLDR		23 participants et 10 participants
	15 et 28/11/2017 - GT de la CLDR		15 participants et 15 participants
	20/12/2017 - GT de la CLDR		14 participants

Réflexion sur l'opération de développement rural	<p>Sur base de toutes les informations collectées en 2016, le CREAT a proposé une série d'enjeux susceptibles d'être soumis à la réflexion. Après diverses réunions de coordination organisées en interne (Comité de coordination, FRW, CODIr, Collège communal et DGO3), une stratégie a été élaborée, laquelle se base sur 6 grands défis que sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'amélioration de la cohésion sociale- La préservation du cadre rural- Le développement du patrimoine naturel, paysager et environnemental- L'amélioration de la mobilité- Le soutien à l'agriculture- Le soutien à l'économie locale <p>Ces 6 grands défis et leur définition ont été soumis à la réflexion de la toute nouvelle Commission locale de Développement rural (CLDR), laquelle a été installée officiellement en février 2017.</p> <p>Depuis février 2017, la CLDR s'est réunie à 6 reprises :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réunion 1 (février) : installation de la CLDR- Réunion 2 (mars) : retour des groupes de travail - stratégie et liste brute de projets et organisation d'une visite à BEAUVECHAIN ET INCOURT a également été organisée afin que les membres puissent s'inspirer des projets qui ont été mis en œuvre dans ces communes grâce au développement rural.- Réunion 3 (avril) : sélection et regroupements de projets- Réunion 4 (mai) : 1er approfondissement des projets (cahier de projets)- Réunion 5 (juin) : 1ère programmation dans le temps (lot 0 durant l'été)- Réunion 6 (septembre) : topo sur les 6 premiers mois de travail de la CLDR et lancement de groupes de réflexion de la CLDR sur certaines thématiques afin d'approfondir certaines fiches-projets <p>En octobre, novembre et décembre 2017, des groupes de travail ont été organisés visant à approfondir l'écriture de certaines fiches-projets en matière d'espaces publics, d'équipements et services, d'agriculture, d'économie et tourisme et d'approfondissement de projets en Lot 0.</p>
---	--

5. PROGRAMMATION AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS – Plus d'objet

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1					

→ Les 12 priorités reprises en LOT 1 du PCDR de 2005 ainsi que 2 projets initialement repris en LOT 2 ont tous été conventionnés dont certains d'entre eux sont terminés, d'autres en voie de finalisation (projets concernant les Isnes et Mazy) et d'autres toujours en cours (Lonzée et Beuzet).